

La réforme du supérieur est-elle une usine à gaz ?

180 000 étudiants rentrent dans le supérieur ce matin.

La «réforme Marcourt», elle, entre dans sa 2^e année.

Avec plus de sifflets que d'applaudissements.

● **Catherine ERNENS**

La «réforme Marcourt», celle qui a «révolutionné» l'enseignement supérieur n'a pas encore fait toutes ses maladies de jeunesse. Mais elle a marqué ses premiers points. La réussite à 10 sur 20 a été généralisée en septembre 2014.

«Les taux de réussite pour l'année 2014-2015 n'ont pas varié significativement par rapport aux années précédentes», explique Gael Lambinon, porte-parole du ministre Marcourt, en charge de l'enseignement supérieur (PS). Et d'appuyer : «On ne brade donc pas les diplômes comme certains l'ont clamé au moment de la réforme».

Précédemment, un 10 sur 20 dans tous les cours ne suffisait pas à la réussite. Il fallait encore avoir un 12 sur 20 de moyenne. Désormais, 10 sur 20 de moyenne suffit.

«Ça pouvait être absurde. Un étudiant qui avait tout réussi à 10,11 ratait. On a maintenu la réussite à 10 et on a mis la moyenne aussi à 10. C'est cohérent d'un point de vue pédagogique», estime Marc Romainville, professeur de pédagogie à l'Université de Namur et à l'ULB.

«Il ne s'agit en rien de baisser le niveau d'exigence mais bien d'aligner

« Les taux de réussite pour l'année 2014-2015 n'ont pas varié par rapport aux années précédentes. »

les cotations sur le même modèle en vigueur sur le plan européen et même mondial», explique Julien Nicaise, porte-parole de l'Ares, l'académie de recherche d'enseignement supérieur.

Face à cette nouvelle cotation, les professeurs se sont divisés en deux camps. Ceux qui disent n'avoir rien changé à leur manière de noter. D'autres disent avoir adapté, donc durci, leur cote en fonction.

Au-delà, le «décret Marcourt» pose bien d'autres problèmes, au point que certains professeurs parlent carrément «d'usine à gaz». En ligne de mire : la charge administrative énorme que le décret a entraînée. Universités et Hautes Écoles ploient sous la charge de règlements à édicter, de jurisprudence à énoncer. Il s'agit désormais de respecter scrupuleusement le nouveau système de crédits tout en étant irréprochable face aux recours et contestations des étudiants. ■

« Éviter une religion des notes »

Marc Romainville, vous êtes professeur en pédagogie à l'Université de Namur et à l'ULB. La réforme du système d'évaluation des étudiants, est-ce une amélioration ou une nécessité ?

C'était nécessaire d'avoir une clarification. Vous aviez une réussite à 10/20 avec une obligation de moyenne à 12. Beaucoup ont crié au nivellement par le bas. Même des étudiants ont fait une pétition parce qu'ils trouvaient qu'on allait brader leur diplôme. Mais un «10», un «12», un «18» ne sont jamais que des notes pivots. La question est de savoir si l'étudiant maîtrise ou pas les compétences. S'il les maîtrise tout juste, c'est «10». À «12» l'étudiant maîtrise bien. À «6», il vaut mieux qu'il ne soit pas diplômé. La note est d'abord un jugement avant d'être une arithmétique.

Le nouveau système de cotation n'a donc pas abaissé le niveau d'exigence.

Non. C'est une tempête dans un verre d'eau. Les notes sont des messages. Un «10» représente une

réussite. Il existe des systèmes anglo-saxons sans note. C'est acquis ou pas acquis. C'est la manière d'évaluer la plus sage. Il ne faut pas avoir une religion des notes. En France, il existe un mouvement pour la suppression des notes. Il y a toujours une part de subjectivité. On réduit cette part en annonçant clairement les critères. L'étudiant sait alors à quoi s'en tenir.

Pourtant, à entendre le corps professoral, la réforme Marcourt n'a amené ni la joie ni la sérénité.

Ce qui inquiète le plus, c'est qu'il est possible désormais de traîner des échecs d'une année à l'autre (voir article ci-contre). Des questions vont apparaître mais elles seront résolues. À partir du moment où vous faites disparaître la notion d'année, vous permettez des parcours davantage individualisés. Un des effets que nous craignons est l'allongement des études. Quand l'Allemagne a conçu un système de ce type, elle a vu la moyenne d'âge de ses étudiants monter en flèche. Certains jeunes étaient encore aux études dans la trentaine. ■

C.Ern.

Les conseils de J-C Marcourt

Le ministre de l'Enseignement supérieur (PS) s'adresse aux étudiants qui rentrent dans une interview au *Soir*. «Il ne suffit pas d'être intelligent ou travailleur pour réussir des études supérieures. Il faut une méthode de travail et bien peser son choix

d'études», dit-il. Et d'adresser deux messages à l'intention des étudiants.

«Un : n'hésitez pas à changer, le décret l'autorise jusqu'au 15 octobre. Deux : ne vous laissez pas décrocher. Attendre novembre pour s'y mettre est juste un peu tard. Je veux rappeler aux jeunes que faire des études c'est extrêmement exigeant.»

L'inconnue du décret Marcourt : les charrettes des échecs

Les étudiants peuvent désormais accéder à l'année suivante même en cas d'échecs. Avec, au final, le risque de traîner une belle charrette ?

Il existe un véritable trou béant, une inconnue totale des conséquences du décret Marcours : ce que nous nommons les «charrettes des étudiants». Désormais, la réussite ne se joue pas sur une année réussie mais sur une accumulation suffisante de crédits : il faut 45 crédits sur 60.

La réussite s'étale donc sur l'ensemble du parcours de l'étudiant. Et l'étudiant peut ainsi rater un, deux, trois cours mais accéder à l'année suivante. Il arrive dans l'année supérieure avec «une charrette de cours à représenter». Or imaginons qu'il rate encore et encore les cours de «cette charrette» et arrive en fin de parcours avec des échecs ? Nul ne sait ce qui se passera.

«Je pense que la pression sera forte pour le diplômé quand même, estime Marc Romainville. Mais d'un point de vue pédagogique, on peut se demander comment il a réussi tous ses autres cours. Cela renvoie à la question de

la cohérence du programme».

Ce point de vue plus ou moins rassurant n'est pas partagé par tous. Car indéniablement, il existe au moins à cet endroit un vide «juridique», une inconnue. Les professeurs de langue sont particulièrement inquiets. Leur cours de néerlandais ou d'anglais, «cours d'appoint», pourrait passer plus aisément à la trappe d'un échec généralisé.

«Tout est encore flou»

« Des étudiants risquent d'étudier deux ou trois ans avec zéro diplôme à la fin. Il y a des étudiants extrêmement contrastés, brillants en sciences humaines et nuls en droit, par exemple », note Christophe Mincke, professeur en droit à l'Université Saint-Louis à Bruxelles.

Et de pointer que la réforme a entraîné un «mécanisme automatique de réussite à 45 ECTS («transferts de crédits») qui a balayé le facteur humain et sacralisé la cote.»

Or, ajoute Christophe Mincke «l'intérêt d'un chiffre est ce qu'il dissimule, pas ce qu'il dit. La réforme Marcourt a d'indéniables vertus de clarification. Mais il est déplorable que ce soit à ce prix-là. C'est de la clarification managériale avec des chiffres.»

Un professeur du supérieur déplore «le fait que la réussite se fasse à 45 crédits sur 60 puisse donner l'impression à un élève que tout va bien. Mais il passe alors avec les 60 crédits de la nouvelle

année et, en plus, 15 crédits non réussis. Le trou se creuse inévitablement».

«C'est une autre logique. Il faut avoir réussi les 180 crédits en fin de bac», rétorque Marc Romainville, tout en notant que le fait de suivre un cours de 2^e année tout en ayant raté celui de 1^{er} est problématique.

«On peut imaginer transformer les pré-requis en co-requis. Cela se jugera au cas par cas. L'étudiant va faire son programme et sera évalué très «à la carte». Et d'avouer : «Tout est encore flou, on ne sait pas où on va.»

La pagaille dans les programmes

Au-delà, hautes-écoles et universités doivent organiser la pagaille que cela sème dans les parcours en termes de cohérence et d'homogénéité des cursus. Les professeurs s'arrangeaient par le passé pour voir tel «point de matière» en même temps dans les différentes matières, histoire d'avoir de la cohérence pour l'étudiant. Cela devient impossible. Et les auditoires auxquels les professeurs sont confrontés mélangent désormais des publics de niveaux très différents.

«La cote à 10 est la seule chose positive nous permettant de mieux étaler des élèves», conclut un professeur du Conservatoire de Liège. «Pour le reste, ce système est une véritable usine à gaz qui n'apporte strictement rien». ■ C.Ern.